

Renforcement de la capacité opérationnelle de l'aviation : Des aides techniciens aéronautiques prêts à servir dans Armée de l'Air

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

LUNDI 21 FEVRIER 2022

1041

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Relations Mali - France

Divorce conflictuel



RPM : Les héritiers d'IBK à couteaux tirés !



Concours de la fonction publique : Le PM prône la transparence et l'équité



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

20 Fev.
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

868

Nouveaux cas confirmés

02

Nouveaux guéris

70

Nouveaux décès

03

Au cours des dernières 24 H

09 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
05 cas graves en soins intensifs
703 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 340

Guéris

28 543

Décès

720

dont 287 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.15



P.20



P.24



/ Une /

Relations Mali – France : Divorce conflictuel

P.4

/ Brèves /

Nord du pays : L'armée malienne annonce des opérations contre des "terroristes"

P.14

Barkhane et Takuba : Macron rejette la demande de Bamako de leur retrait « sans délai »

P.14

Mali : Manifestation célébrant le départ des soldats français

P.15

Tchad et Mali : Les incohérences de Macron, selon Antoine Glaser

P.15

Assainissement de la ville de Bamako : Une délégation turque chez le Maire du District

P.16

Renforcement de la capacité opérationnelle de l'aviation : Des aides techniques aéronautiques prêts à servir dans Armée de l'Air

P.16

/ Actualité /

MDAC : Le Commissaire aux Affaires politiques, Paix et sécurité de la CEDEAO reçu par le ministre de la Défense et des Anciens Combattants

P.19

Koulouba : Le Président de la Transition offre 75 ordinateurs à des structures

P.20

Concours de la fonction publique : Le PM prône la transparence et l'équité

P.21

/ Politique /

Éloge de la démocratie : Le lien incestueux des élites

P.23

Conférence de presse du samedi 19 février 2022 : Monitoring et alerte pour l'effectivité des réformes politiques institutionnelles et électorales au Mali

P.24

RPM : Les héritiers d'IBK à couteaux tirés !

P.27

/ Culture & société /

MALI-FESTI REGGAE : 17ème édition du 24 au 26 février au Musée National

P.28

/ International /

Ukraine : La ligne de front s'enflamme dans le Donbass, la population entre inquiétude et résignation

P.29

Éthiopie : Le pays lance la production d'électricité du barrage de la Renaissance

P.30

/ Sport /

Cameroun : Quel avenir pour le sélectionneur des Lions Indomptables ?

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



Relations Mali - France

Divorce conflictuel

Bis repetita ? En 1960, le Président de la République du Mali d'alors, feu Modibo Keïta invitait les forces françaises au Mali sur la base d'un accord de défense militaire à évacuer toutes les positions qu'elles occupaient dans son pays. Le dernier soldat français a ainsi quitté le sol malien le 19 janvier 1961. Cette date est commémorée au Mali comme la Fête de l'Armée. La rupture de l'époque était motivée par le rôle pour le moins ambigu joué par la France dans l'éclatement de l'éphémère Fédération du Mali entre le Soudan Français et le Sénégal. Au fil du temps, les relations se sont normalisées et de nou-

veaux accords militaires ont été signés entre les deux pays. C'est donc sur la base de cette nouvelle relation que le Mali, soumis à une forte menace terroriste à la suite de l'intervention de l'OTAN en Lybie contre le colonel Mouammar Kadhafi a sollicité la France pour stopper les hordes terroristes qui fondaient sur Konna. Cette intervention de la France dénommée Serval s'est par la suite transformée en force Barkhane laquelle avait essentiellement pour mission d'enrayer le terrorisme, de contribuer à la montée en puissance des Forces de Défense et de Sécurité maliennes et aussi le soutien aux populations. Actuellement Bar-

khane elle – même se mue en une force Européenne, Takuba.

Constatant que le terrorisme, qui n'était que balbutiant au moment de l'intervention de Serval, a gangrené une bonne partie du territoire national, les populations maliennes qui avaient fortement acclamé l'arrivée des troupes françaises ont commencé à s'interroger sur la pertinence de leur maintien. Ainsi un fort sentiment « anti-présence militaire française au Mali » s'est installée de façon diffuse au Mali avant se transformer progressivement à une demande populaire de demande de retrait de la France du Mali.

De fil en aiguille et surtout après ce que la France elle-même appelle « le coup d'Etat dans le coup d'Etat », les relations se sont dégradées entre les deux pays au point d'atteindre un niveau conflictuel et le seuil de rupture avec les décisions françaises des 3 et 10 juin 2021 annonçant la suspension des opérations conjointes avec les forces armées maliennes



puis la fin de l'opération Barkhane. Une escalade verbale s'est instaurée entre les deux pays et le point de non-retour pour le Mali a été la décision de la France, prise ce 17 février de retirer les forces militaires de Barkhane et de Takuba. Le Mali a énergiquement dénoncé ces mesures qui, pour lui, sont frappées du sceau de l'unilatéralisme et du fait accompli de la France. Cette mesure, partagée entre la France et certains autres dirigeants africains et européens, prévoit un « **un retrait coordonné** » que le président Emmanuel Macron estime s'étaler sur 4 à 6 mois car, selon lui, « **Ce retrait se traduira par la fermeture des emprises de Gossi, de Ménaka et de Gao, il sera effectué de manière ordonnée, avec les forces armées maliennes et avec la Mission des Nations unies au Mali** ». Ce délai se justifie aussi par la nécessité de « **contenir la potentielle extension géographique des actions des groupes armés terroristes en direction du sud et de l'ouest de la région, les partenaires internationaux indiquent leur volonté d'envisager activement d'étendre leur soutien aux pays voisins du golfe de Guinée et d'Afrique de l'Ouest, sur la base de leurs demandes** », Quant à Takuba, ses éléments « seront repositionnés aux

côtés des forces armées nigériennes dans la région frontalière du Mali ».

Mécontente de ces mesures prises sans le Mali et sans doute contre le Mali, le Gouvernement de la Transition « **invite les Autorités françaises à retirer, sans délai, les forces Barkhane et Takuba du territoire national, sous la supervision des autorités maliennes** ».

C'est dit « **Vous voulez partir ? Partez donc sans délai ! Et sous notre contrôle !** ».

Le divorce est ainsi acté. Sera-t-il consommé à l'amiable ? Sans doute pas car le bras de fer est engagé. La procédure sera contentieuse ; elle ne se fera sans doute pas à l'amiable.

En encadré le communiqué du Gouvernement sur le départ sans délai des forces Barkhane et Takuba.

■ **Moctar SOW**





COMMUNIQUE N°019 DU GOUVERNEMENT DE LA TRANSITION

Le Gouvernement de la République du Mali prend acte de la décision unilatérale du 17 février 2022 des Autorités françaises de procéder au retrait des forces militaires de Barkhane et Takuba, en violation des accords liant la France et le Mali et impliquant d'autres partenaires.

Cette décision fait suite aux annonces également unilatérales de la France, le 03 juin 2021, de la suspension des opérations conjointes avec les Forces Armées Maliennes et le 10 juin 2021 de la fin de l'opération Barkhane, sans préavis et sans consultation préalable de la partie malienne.

Ces décisions unilatérales constituent des violations flagrantes du cadre juridique liant la France et le Mali.

Le Gouvernement rappelle que par rapport aux résultats attendus, les résultats obtenus et annoncés officiellement par les Autorités françaises, n'ont pas été satisfaisants, ni en 2013 avec l'opération Serval (détruire le terrorisme, restaurer l'autorité de l'Etat malien sur l'ensemble du territoire national, faire appliquer les résolutions de l'ONU) ni en 2016 avec l'Opération Barkhane (lutter contre le terrorisme, aider à faire monter l'Armée malienne en puissance, intervenir en faveur des populations). Malgré la présence de l'Opération Barkhane et des forces internationales, de 2013 à 2021, le Mali a risqué la partition et la menace terroriste initialement localisée au Nord du Mali, s'est répandue sur l'ensemble du territoire national.

Le Gouvernement du Mali rappelle que l'Opération Serval n'aurait pas été nécessaire si l'OTAN n'était pas intervenue en Libye en 2011. Cette intervention qui a fondamentalement modifié la donne sécuritaire dans la région et dans laquelle la France a joué un rôle actif de premier plan et au grand dam des Africains, est à la base des problèmes sécuritaires actuels du Mali en particulier et du Sahel en général.

Contrairement aux allégations relatives à la dégradation de la situation sécuritaire, les autorités de la Transition, dans l'exercice de leur droit souverain, ont entrepris des actions volontaristes pour diversifier les partenariats, consenti d'énormes efforts, permettant ainsi la montée en puissance des forces armées maliennes et l'amélioration significative de la situation sécuritaire sur le terrain, depuis 6 mois, notamment, en vue de créer les conditions de la tenue d'élections.

En outre, pour un retour rapide à l'ordre constitutionnel, le Gouvernement du Mali a mis en place un mécanisme de concertation visant à adopter un chronogramme consensuel, en rapport avec la CEDEAO, l'UA, l'ONU et certains pays de la région.



<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

1

Au regard de ces manquements répétés des accords de défense, le Gouvernement invite les Autorités françaises à retirer, sans délai, les forces Barkhane et Takuba du territoire national, sous la supervision des Autorités maliennes.

Le Gouvernement exhorte nos vaillantes forces armées et de sécurité nationales à plus d'engagement, de vigilance et de détermination dans l'accomplissement de leurs missions de défense de l'intégrité territoriale et de sécurisation des personnes et des biens.

Attaché aux valeurs de dignité, le Gouvernement reconnaît les sacrifices consentis et s'incline devant la mémoire des victimes de l'insécurité, civiles et militaires, maliennes et étrangères.

Le Gouvernement réaffirme sa disponibilité à renforcer davantage le dialogue et la coopération avec les partenaires soucieux de la prise en compte des intérêts vitaux du Mali dans le respect de la souveraineté nationale et de la dignité du peuple malien.

Le Gouvernement du Mali appelle la population à rester sereine et vigilante, et prend l'engagement que toutes les dispositions sont prises pour garantir la sécurité.

Bamako, le 18 février 2022

**Le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation,
Porte-parole du Gouvernement,**



Colonel Abdoulaye MAIGA

Chevalier de l'Ordre National



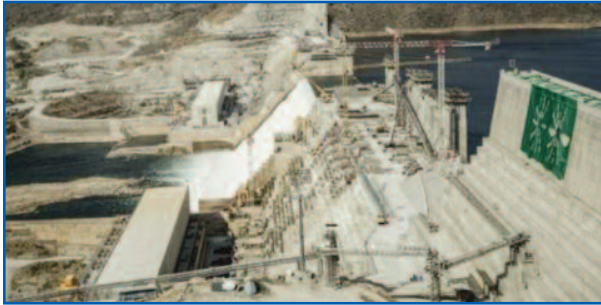
<https://m.facebook.com/matdmali/posts>

2

Jeune Afrique



Après plus de dix ans de travaux et de controverses avec l'Égypte et le Soudan, l'Éthiopie a officiellement lancé ce dimanche la production d'électricité de son grand barrage de la Renaissance, sur le Nil Bleu.



KAPT MEDIA



Samuel Eto'o MET EN GARDE

"Il n'est donc pas concevable que des dirigeants du football camerounais, ceux-là même qui ont la responsabilité de porter les valeurs de cette discipline, se livrent au jeu malsain de faire le tri des joueurs sur le critère de l'ethnie ou de la région. Ce réflexe détestable porte en lui la destruction de toutes les valeurs du sport. Comment pouvons-nous confondre football et Assemblée nationale ? Chaque région doit-elle revendiquer les siens parmi nos Lions ? A-t-on le droit de s'approprier les exploits de Vincent Aboubakar parce qu'il est issu de la même aire géographique que nous ? Ma conviction est que chaque fille et chaque fils de ce pays, quelle que soit son origine ethnique ou régionale, est le frère de Vincent Aboubakar. Nous avons le devoir moral de nous éloigner de ces jeux dangereux qui n'honorent pas le football et ses valeurs."

Source : Fair play Intertainment
www.kaptmedia.com



Footye



INCROYABLE ! Selon le média l'Équipe, Kylian Mbappé a formulé plusieurs exigences pour prolonger au PSG :

Il veut être la star numéro 1 du club devant Messi ou Neymar

Il ne veut plus qu'on accorde des passe-droits à certains joueurs sud-américains (retards aux entraînements, fêtes la veille des matchs)

Il veut que les entraînements soient plus autoritaires

Il veut signer un contrat de courte durée jusqu'en 2023 avec le plus gros salaire du club (1M € par mois minimum).

De son côté, le club est également prêt à lui laisser son mot à dire sur le recrutement des prochains joueurs en lui offrant un poste fixe sur la pelouse et en lui laissant tirer les penaltys afin d'augmenter son compteur de buts par saison.

Le PSG est vraiment prêt à tout pour garder sa pépite Kylian Mbappé!



Mali Actu



Dans une correspondance au ministre de la Défense et des Anciens combattants dont nous avons pu nous procurer une copie, l'Association malienne de lutte contre la corruption et la délinquance financière (AMLCDF) dénonce des cas de fraude dans le processus d'organisation du concours d'entrée à l'École militaire interarmes (Emia) de Koulikoro.



Un avion militaire français a pu survoler le territoire algérien jeudi, une première depuis octobre dernier. C'est donc le signe d'un réchauffement des relations diplomatiques entre les deux pays qui n'intervient pas à un moment anodin



■ Yehia Tandina



MALI : UNE OPPORTUNITÉ POUR LA RENAISSANCE

Nous sommes à un tournant décisif de récrire notre histoire. Avec un peuple engagé des élites patriotes et nationalistes, tout se passe sous la loupe d'une Afrique assoiffée de souveraineté.

1-Le Mali : Une des recommandations du DNI exige le dialogue entre les groupes radicaux maliens. Ces mêmes radicaux avaient exigé le retrait des forces françaises du territoire, donc un point de convergence car les autorités maliennes viennent d'apporter une réponse à leurs aspirations. Cette même recommandation peut être un autre point de convergence entre les partis politiques membres du cadre qui hier étaient à la manœuvre de ce Dialogue national inclusif. Quelle aubaine pour les fils du pays de se retrouver ?

2-L'enemi commun qui était le chef et qui s'opposait à toute solution locale, est écarté et si nous partageons les mêmes préoccupations, l'heure est à l'unisson, il faut arrêter de faire le semblant, ayons l'humilité et la reconnaissance d'accepter un siècle nouveau avec des jeunes décomplexé. Il ne s'agit pas non plus de se débarrasser d'un dominant pour un autre conquérant, juste s'adapter à un nouveau concept de gagnant-gagnant adapté à notre environnement.

3-Les groupes armés signataires de l'APR, ensemble nous pourrions bâtir un Mali nouveau sous les fondements d'un recours à nos valeurs ancestrales, grandement mentionnées dans l'accord.

Un Mali KURA est possible, si nous enterrons nos intérêts personnels au profit de l'intérêt général plus bénéfique à la génération future. Le départ de la France a été salué par le peuple, les groupes armés signataires et non signataires.

Qu'est ce que nous attendons pour restituer au peuple son bien être?



■ Sambou Sissoko



Pour la première fois dans l'histoire de ce pays depuis notre accession à la souveraineté internationale le 22 Septembre 1960, un Président élu démocratiquement a transmis le pouvoir à un autre Président élu démocratiquement. C'était le 8 Juin 2002. Une journée mémorable ! Un civil quittait le palais présidentiel de Koulouba pour se rendre chez lui et céda son fauteuil à un militaire qui avait fait valoir ses droits à la retraite avant de se porter candidat à la présidentielle. Lisez le discours du Professeur Alpha Oumar Konaré...

Mes chers compatriotes,

Ce 8 juin est un grand jour, un bien heureux jour ! Il est jour d'accomplissement démocratique. Le témoin sera remis de nos mains, par la grâce de Dieu et par votre volonté, à notre frère Amadou Toumani Touré. Une main d'honneur ! Sa réussite sera celle de tout notre peuple, notre réussite à nous, personnellement. Nous devons tous être à ses côtés, avec lui.

Demain, l'aîné sans être le plus âgé s'effacera pour le chef de famille. Il occupera sa place dans le rang, toute sa place, rien que sa place, au service du Mali, au nom des valeurs profondes de respect, de tolérance, de solidarité, de partage, de justice et de travail, dans la fidélité aux idéaux du 26 mars 1991. Tout ce qu'il entreprendra le sera parce que vous lui aurez fait confiance. Rien ne vaudra le Mali et votre confiance ! Tout sera pour le Mali et l'Afrique, notre pays.

Mes chers compatriotes,

Bon hivernage et encore beaucoup de satisfaction. Alpha vous dit merci, mille fois merci. Et ensemble avec vous, pour toujours ! Que Dieu nous assiste, assiste particulièrement notre président, le président Amadou Toumani Touré !

Que Dieu veuille sur notre grand peuple !

Que Dieu préserve notre pays !

Je vous remercie.



■ Moussa Drissa Guindo



Lutte contre l'esclavage dans la Région de Kayes : Suite à l'affrontement entre le clan dit des "nobles" affilié à l'association Lambe et le

clan dit "des esclaves" affilié à l'association CPS_anti_exclavage, intervenu dans le village de Kenieba commune rurale de Konteba cercle de Bafoulabe, occasionnant ainsi des cas de blessures graves, de tortures, séquestration, vol qualifié dont les victimes sont le clan considéré comme " esclaves" d'ou la Brigade territoriale du cercle de Bafoulabe à été saisi et une enquête préliminaire a été diligentée et plusieurs personnes ont été appréhendé. A l'issue de laquelle le dossier à été transféré devant le parquet d'instance du tribunal de Kayes Instance de KAYES, qui ouvrait une information judiciaire. Ainsi le Juge d'instruction du 3eme Cabinet du Tribunal de grande instance de Kayes, M. Mohamed TEMBINE a inculpés ce lundi 14 Février 2022 et placé sous mandat de dépôt 30 personnes dont le chef de village de Kenieba pour des faits de Discrimination, Coups et blessures volontaires, Séquestration, tortures, détention illégale d'armes à feu, Vol qualifié, troubles graves à l'ordre public etc.... Ainsi, On peut dire que désormais la lutte contre l'esclavage est une réalité dans la région de Kayes conformément à la lettre circulaire du Ministre de la justice et des droits de l'homme, garde des Sceaux, Mamoudou Kasogue qui avait émis son intention claire à l'endroit des procureurs Généraux pres les cours de Kayes, Bamako et Mopti et les procureurs de la République près les tribunaux de grande instance, de prendre toutes les dispositions utiles pour lutter efficacement contre ce phénomène qui resurgit depuis un certain temps au Mali et particulièrement dans la région de Kayes. Bravo à la Justice Malienne pour cette action salutaire.



■ Ministère des Affaires Étrangères - Coop - Int

L'Expert indépendant sur la situation des droits de l'homme au Mali, Alioune Tine, a rendu une visite de courtoisie au ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, SEM Abdoulaye DIOP le vendredi 18 février 2022.



Au cours de cette visite, SE Alioune Tine se dit prêt à accompagner le Mali dans sa transition et l'aider à renforcer ses institutions judiciaires. Il a également salué diverses initiatives qui ont été prises par les autorités maliennes et leurs partenaires pour améliorer la protection des civils, notamment les initiatives de réconciliation, dont certaines auraient abouti à des accords de paix

entre des communautés autrefois en conflit.
De son côté, le ministre Diop s'est réjoui de cette appréciation positive des évolutions en cours dans le pays et a souhaité un accompagnement accru, une écoute plus attentive et une meilleure lecture de la situation au Mali par la communauté internationale.
Bureau de Presse et de l'Information / MAECI



ŒIL DE BANGUI
@BambouCebtro

#CENTRAFRIQUE: La présidence de la République dénonce la manipulation de l'information par RFI



7:12 · 19 févr. 22 · Twitter Web App

3 Retweets 23 J'aime

■ Fier D Etre Malien et Africain.



Bravo au PM Choguel.
PM Choguel Maiga est le meilleur Premier ministre dans l'histoire du Mali. PM Choguel a dé-

masqué et a fait trembler, non seulement les criminels Présidents comme Macron et , ses amis y compris les Champs -Elysées, mais aussi leurs sous préfets, et leurs complices partout dans le monde. Il est le meilleur en matière de communication. Il est cohérent, intelligent, patient, et très fidèle à ses idées et sa conviction.



■ Équipe SPORT



Cameroun : Samuel Eto'o veut nommer Rigobert Song au poste de sélectionneur
L'ancien défenseur star prendrait ainsi la suite du Portugais António Conceição. La décision pourrait être officiellement annoncée mercredi 23 février.
Rigobert Song Bahanag sera-t-il le nouveau sélectionneur des Lions indomptables ? C'est, selon nos informations, la volonté de Samuel Eto'o, le président de la Fédération camerounaise de football (Feca-foot). Ce dernier a cependant demandé au comité exécutif de l'instance un délai supplémentaire de trois jours, et prévoit de procéder à l'annonce officielle le mercredi 23 février.



Courrier international



Brad Pitt voit rouge. L'acteur hollywoodien a porté plainte cette semaine contre Angelina Jolie, qu'il accuse d'avoir vendu "illégalement" à un oligarque russe ses parts dans leur château varois et ses 50 hectares de vignobles, où le couple s'était marié en 2014.



RFI



Tottenham a brisé l'invincibilité du leader de Premier League qui durait depuis le 6 novembre (3-2). Les Citizens ont dominé de bout en bout mais ont trop subi les contre-attaques adverses. Kulusevski et Kane, qui a inscrit un doublé face à Manchester City, ont été impitoyables. L'international algérien Riyad Mahrez avait égalisé sur penalty pour Manchester City dans le temps additionnel avant que Harry Kane n'inscrive son deuxième but. Déjà battu par Tottenham au moins d'août, l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a salué la performance de son adversaire, désormais entraîné par Antonio Conte.

Ammy Baba Cisse



Le ministre Harouna Toure de la communication file du mauvais coton. Nous sommes dans le monde de la presse et notre Bassidiki Touré est un Général de la presse. A plus.

Casimir Sangala



Le président du Ghana Nana Akufo-Addo, Président en exercice de la CEDEAO estime que 12 mois de prolongation est acceptable.

Info Foot Senegal



Record :
Sadio Mané a rejoint Didier Drogba à la 2e place du classement des meilleurs buteurs africains de la Premier League !
Buts en Premier League

Sadio Mané = 104
Didier Drogba = 104
Trophée CAN :
Sadio Mané = 1
Didier Drogba = 0
Et l'histoire continue ...:



Fahad Ag Almahmoud
1h · 🌐

On pause fièrement aux côtés du putschiste "halal" au même moment le Mali vit sous embargo total. Elles sont Étonnantes les valeurs républicaines gauloises!!



Fahad Ag Almahmoud



Est-ce vrai que les 2 co-épouses du Mali ont commencé habiter ensemble à Gao?

Félicitations aux FAMA pour leur combat héroïque hier à Tessit. Prompt rétablissement aux blessés, paix aux âmes des disparus et condoléances à leurs familles.



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Nord du pays : L'armée malienne annonce des opérations contre des "terroristes"



Huit soldats maliens ont été tués, quatre sont portés disparus, et près de 60 "terroristes neutralisés", à la suite d'un affrontement avec des jihadistes présumés dans le nord-est du Mali, la même zone où une quarantaine de civils sont morts cette semaine, a indiqué le Ministère de la Défense.

Selon un communiqué de l'armée publié samedi soir, l'aviation malienne est intervenue vendredi pour détruire une "base terroriste" près du Burkina Faso et du Niger.

Le Ministère précise que des colonnes de djihadistes armés à moto avaient bloqué l'unité, mais l'armée, soutenue par l'armée de l'air, a tué 57 d'entre eux dans la zone des trois frontières près du Burkina Faso et du Niger, où opèrent aussi côté malien l'armée nationale, les soldats français de Barkhane, les forces spéciales européennes de Takuba, et les Casques bleus de l'ONU au Mali (Minusma), affirme Reuters.

Cette intervention était "au profit d'une patrouille accrochée par des hommes armés non identifiés dans le secteur d'Archam, à l'ouest de Tessit", à quelques dizaines de kilomètres des frontières du Burkina Faso et du Niger, selon l'armée.

Une quarantaine de civils maliens ont été tués cette semaine, dans cette zone en proie à des affrontements entre jihadistes, par un groupe affilié à l'organisation Etat islamique, ont indiqué vendredi différentes sources locales à l'AFP. Les jihadistes présumés auteurs de cette tuerie de civils considéraient leurs victimes comme des complices de leurs rivaux, selon les mêmes sources locales.

Tessit, commune rurale de la région de Gao, a été le théâtre des combats entre ces jihadistes ces dernières semaines.

Le Mali est le théâtre depuis 2012 des opérations de groupes jihadistes liés à Al-Qaïda et à l'organisation Etat islamique, ainsi qu'aux violences de toutes sortes perpétrées par des milices autoproclamées d'autodéfense et des bandits. Les forces régulières sont elles-mêmes accusées d'exactions.

Les violences parties du nord en 2012 se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés, mal-

Barkhane et Takuba : Macron rejette la demande de Bamako de leur retrait « sans délai »



La junte militaire au pouvoir à Bamako avait demandé plus tôt ce vendredi, à la France de retirer ses soldats sans délai au lendemain de l'annonce par la France et ses partenaires du retrait des deux forces dans un délai allant de 4 à 6 mois

Le président français Emmanuel Macron a rejeté, vendredi, la demande du gouvernement malien de retirer « sans délai » les forces françaises engagées dans les opérations Barkhane et Takuba au Mali, déclarant qu'il ne transigera pas sur la sécurité de ses troupes. Par voie de communiqué publié plus tôt dans la journée de ce vendredi et consulté par l'Agence Anadolu, le gouvernement malien a invité les autorités françaises à retirer « sans délai » les forces Barkhane et Takuba du territoire national, sous la supervision des autorités maliennes. « Nous avons annoncé la réarticulation du dispositif et il s'appliquera en bon ordre afin d'assurer la sécurité de la mission des Nations Unies et de toutes les forces déployées au Mali. Je ne transigerai pas une seconde sur leur sécurité », a affirmé le président français lors d'une conférence de presse à l'issue du 6e sommet entre l'Union Européenne et l'Union Africaine à Bruxelles. Macron a également mis en garde contre toute atteinte à la sécurité des troupes françaises.

La France et ses alliés ont annoncé, jeudi, le retrait des forces Barkhane et Takuba du territoire malien dans un délai compris entre 4 et 6 mois. Le lendemain, le gouvernement du Mali a réagi en dénonçant « une décision unilatérale des autorités françaises de procéder au retrait des forces militaires de Barkhane et de Takuba en violation des accords liant la France et le Mali impliquant d'autres partenaires ».

« Au regard de ces manquements répétés des accords de défense, le gouvernement invite les autorités françaises à retirer, sans délai, les forces Barkhane et Takuba du territoire national, sous la supervision des autorités maliennes », a expliqué le colonel Abdoulaye Maïga porte-parole du gouvernement.

AA/Bamako/Amarana Maïga / Source : aa.com

gré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaines.

La prise du pouvoir à Bamako par des militaires, auteurs de deux coups d'Etat, en août 2020 puis en mai 2021, n'a pas enrayer la spirale de violences.

Source : VOA Afrique Avec agences

Mali : Manifestation célébrant le départ des soldats français



Une manifestation a été organisée samedi à Bamako pour célébrer le départ des soldats français du Mali, à l'initiative de mouvements de soutien aux autorités de Transition dominées par les militaires, sans mobiliser beaucoup de monde, ont constaté des journalistes de l'AFP. La manifestation a réuni quelques centaines de personnes sur la Place de l'Indépendance, dans le centre de la capitale malienne, selon les journalistes présents. « On est sorti pour chasser la France. On n'a pas besoin de la France. »

Quelle s'en aille ! », a dit à l'AFP Issa Diarra parmi les manifestants. Il dit être « derrière (le chef de la junte, le colonel Assimi Goïta) et le Mali ». « La France a été chassée. Si elle reste, elle devient une force d'occupation », a déclaré à l'AFP Siriki Kouyaté, membre de « Yerewolo Debout sur les remparts ». Ce mouvement favorable à la junte au pouvoir et d'autres associations soutenant la même cause sont à l'initiative de la manifestation de samedi. De précédentes manifestations organisées par les mêmes mouvements pour soutenir la junte, après deux coups d'Etat en août 2020 puis en mai 2021, avaient réuni des milliers de personnes à Bamako. « Macron dégage du Mali », pouvait-on lire sur une banderole déployée samedi lors de la manifestation qui s'est déroulée sans incident, encadrée par les forces de l'ordre.

La France et ses partenaires européens ont officialisé jeudi leur retrait militaire du Mali, conduisant les autres acteurs étrangers à s'interroger ouvertement sur leur engagement, et la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) à étudier l'impact de ce désengagement. Français et Européens ont invoqué les « multiples obstructions des autorités » maliennes.

La junte au Mali est revenue sur son engagement d'organiser des élections en février 2022 pour le retour des civils au pouvoir. Elle invoque la nécessité de profondes réformes et s'arc-boute sur la souveraineté nationale depuis que les Etats ouest-africains ont infligé au Mali de lourdes sanctions économiques et diplomatiques le 9 janvier. La prise du pouvoir à Bamako par des militaires n'a pas enrayer la spirale de violences qui frappe ce pays sahélien depuis l'invasion jihadiste en 2012. Les violences parties du nord se sont propagées au centre, puis au Burkina Faso et au Niger voisins. Elles ont fait des milliers de morts civils et militaires ainsi que des centaines de milliers de déplacés, malgré le déploiement de forces onusiennes, françaises et africaines.

Source : AFP

Tchad et Mali : Les incohérences de Macron, selon Antoine Glaser



Les relations entre la France et les pays africains ont été récemment abordées par le journaliste français Antoine Glaser. Sur le plateau de l'émission de télévision, L'Invité, diffusée sur la chaîne TV5Monde, l'écrivain a relevé, selon lui, les incohérences des relations entre l'actuel président français Emmanuel Macron et certains pays africains dont le Mali et le Tchad.

« LES AFRICAINS ILS NE COMPRENNENT PLUS »

« Quand vous avez le président du Gabon, Ali Bongo, [le pays] est observateur au conseil de sécurité des Nations Unies. La France a besoin du Gabon pour sa diplomatie d'influence. Du coup Emmanuel Macron reçoit Ali Bongo à l'Elysée. Quand vous êtes Emmanuel Macron, vous ne pouvez pas jouer sur tous les tableaux. Pour votre diplomatie d'influence vous avez besoin des autocrates et des pays africains tels qu'ils sont. La preuve, quand il y a Idriss Deby qui meurt au Tchad, et benh Emmanuel Macron, l'armée le pousse à aller quasiment à adouber une dynastie au Tchad. Après vous traitez la junte malienne d'illégitime. Les Africains ils ne comprennent plus. Qui est légitime ? Qui est illégitime ? C'est la géométrie variable c'est quand ça vous arrange » a déclaré Antoine Glaser.

DES RELATIONS DIPLOMATIQUES DÉTÉRIORÉES

Pour rappel, les propos de ce dernier interviennent dans un contexte où les relations diplomatiques entre la France et le Mali se sont fortement détériorées, ces derniers mois. Lors de son discours aux diplomates, Choguel Maïga, avait évoqué le départ de l'ambassadeur français au Mali, suite aux déclarations et agissements des autorités françaises. « Un partenaire qui refuse de coopérer avec notre pays au motif inavoué que les dirigeants actuels à la tête de l'Etat ne lui convient pas » avait-il souligné, tout en rappelant le rappel de l'ambassadeur du Mali par la France sur la base de simples déclarations qu'il avait tenues au Sénat.

Source : lanouvelletribune



**Assainissement de la ville de Bamako :
Une délégation turque chez le Maire du District**

Une délégation conduite par le président du groupe ATLAS Is-saat de la Turquie, Ender Haberdar, a été reçue le mercredi 15 février, par le Maire du District, Adama Sangaré, dans le cadre de l'assainissement de la ville de Bamako.

Les échanges ont porté autour de la propreté de la ville de Bamako et celle d'Istanbul. Il est prévu que les techniciens turcs passeront dans les jours à venir pour discuter avec ceux de la Mairie du District de Bamako autour de cette initiative. Très réjoui de recevoir cette délégation, le maire Adama Sangaré a remercié cette dernière pour l'intérêt qu'elle porte à l'égard de la ville de Bamako. Au début, la délégation a d'abord été reçue par le ministre de l'Environnement, de l'Assainissement et du Développement Durable, Modibo Koné. Elle a ensuite été reçue dans l'après du mercredi 15 février 2022, par le Maire du District de Bamako, Adama Sangaré dans la salle de délibération de la Mairie. Aux côtés du maire, on pouvait noter la pré-



sence du Secrétaire général de la Mairie, Founé Dembélé, du Directeur de la Direction des Services Urbains de Voirie d'Assainissement (DSUVA), des anciens directeurs et de certains chefs de service de la Mairie. A souligner que l'entreprise turque intervenant dans le traitement et la transformation des déchets est déterminée à développer un nouveau type de partenariat avec la Mairie du District de Bamako.
Ibrahima Ndiaye

Source : Mali Tribune

**Renforcement de la capacité
opérationnelle de l'aviation :
Des aides techniciens aéronautiques
prêts à servir dans Armée de l'Air**

Les stagiaires du Certificat d'Aptitude Technique Aéronautique Numéro 1 ont reçu leur certificat de fin de formation, le vendredi 18 février 2022, à la base 101 de Sénou. La cérémonie était présidée par le Chef d'Etat-major Adjoint de l'Armée de l'Air, le Colonel Mohamed Sékou Diallo, représentant le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air. Ils étaient 24 éléments, dont 4 sous-officiers et 20 élèves caporaux tous sélectionnés à l'issue d'un test, ensuite admis au Centre d'instruction de Sénou pour une formation de 6 mois, répartie comme suite : deux mois de partie militaire avec des notions comme le RSA, le GATA, l'ISTC, le leadership, la topographie... et quatre mois de partie technique, divisée en théorie et pratique, avec des modules enseignées comme le moteur cellule, l'électricité, la radio, l'instrument de bord, le principe de vol, l'armement d'aviation. Dans son allocution, le Directeur de formation du Certificat d'Aptitude Technique Aéronautique Numéro1, le Capitaine Sidi Koné, a rassuré le Chef d'Etat-major Adjoint que les stagiaires ont acquis des notions tac-

tiques et techniques nécessaires pour être des aides techniciens qualifiés et des chefs d'équipes dévoués s'agissant des élèves caporaux. « Ces jeunes sont prêts à accomplir les missions qui leur seront assignées pour le succès des armes », a martelé le Capitaine Koné. Il a aussi félicité les élèves caporaux pour le succès dans cette étape de leur carrière militaire, mais aussi l'intérêt qu'ils ont prouvé pour le stage. Le Chef d'Etat-major Adjoint de l'Armée de l'Air, représentant le Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, le Colonel Mohamed Sidy Sylla, a tenu à expliquer l'idée de cette première formation qui intervient pour la mise en œuvre et la maintenance des matériels constituant un défi de taille. « Ce défi doit être relevé non seulement pour notre propre sécurité, mais aussi accomplir des missions de contrat opérationnel, d'où l'initiative de ce cursus certificat d'aptitude à l'emploi de technicien aéronautique, qui permet de gérer localement un pool de spécialistes en technicité aéronautique », a poursuivi, le Colonel Sylla. Il a aussi exprimé sa gratitude à l'ensemble de l'encadrement pour leur détermination dans la réussite de ladite formation, tout en invitant les certifiés de faire bon usage des notions acquises. Au cours de cette formation, un élève caporal a été admis à une autre formation supérieure, il est aussi à noter que les sous-officiers n'ont pas été concernés par la partie militaire basée sur le niveau CAT1.

Yama DIALLO





Qui sommes nous

NSI est une entreprise de commerce général et de prestations de services.
l'entreprise est spécialisée dans l'importation et la distribution des produits pétroliers et dérivés.
Par ailleurs nous opérons dans le domaine des marchés publics notamment les matériels informatiques, les meubles, les équipements etc.
Fiers d'expériences avérées dans le domaine au Mali et à l'international, nous nous efforçons toujours de vous garantir la qualité et la quantité à des temps records.

NOS VALEURS

Audace
Innovation
Excellence

" ENSEMBLE NOUS IRONS LOIN "



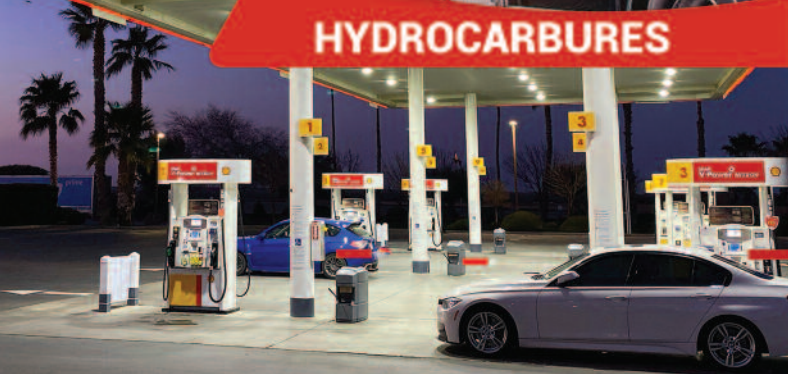
IMPORT EXPORT



TRANSPORT



HYDROCARBURES



MATERIEL INFORMATIQUE



VENTE DE VEHICULE



**Marchés
Publics**



MOBILIER DE BUREAU




Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



MDAC : Le Commissaire aux Affaires politiques, Paix et sécurité de la CEDEAO reçu par le ministre de la Défense et des Anciens Combattants

Une forte délégation conduite par le Commissaire aux Affaires Politiques, Paix et Sécurité de la CEDEAO, le Général Francis Béhanzin, a été reçue en audience par le ministre de la Défense et des Anciens Combattants, le Colonel Sadio Camara. C'était le jeudi 17 février 2022 dans la salle de conférences du MDAC. L'audience s'est déroulée en présence du Secrétaire Général du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants, le Général de Brigade Sidiki Samaké, de l'Inspecteur Général Adjoint des Armées et Services (IGAS), le Général de Brigade Bréhima Diabaté et de plusieurs autres chefs militaires.

Après les Ministères de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, de la Refondation de l'Etat, de celui chargé des Relations avec les Institutions, de la Sécurité et de la Protection Civile, c'était au tour du Ministère de la Défense et des Anciens Combattants de recevoir cette brochette de personnalités composée du Chef de la MINUSMA et Représentant Spécial du Secrétaire

des Nations Unies, M. El-Ghassim Wane, de l'Ambassadeur du Ghana, M. Abdoulaye Napoléon, entre autres.

Le Chef de la délégation, le Général Francis Béhanzin a affirmé que l'objectif de leur visite était de renouer le dialogue avec le Mali. Il a souligné que le Mali est un membre fondateur très important et un animateur fulgurant de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Selon lui, cette visite avait également pour but de venir réitérer la disponibilité aussi bien des Chefs d'Etats de la CEDEAO et de toute la Communauté Internationale pour revoir dans quelle condition ils peuvent avancer assez rapidement. Il s'agit pour le Mali et de toute la région des Etats de l'Afrique de l'Ouest de voir dans quelles conditions on peut faire des réformes prioritaires notamment la révision de la Constitution, comment élaborer une loi électorale acceptée par les acteurs politiques et mettre en place l'autorité indépendante de gestion des élections mais aussi de connaître quels sont les logistiques, techniques qui pourront permettre un retour à l'ordre constitutionnel dans un délai raisonnable, a-t-il précisé.

Béhanzin a déploré les sanctions prises par la CEDEAO contre le Mali. Pour lui, le Mali ne peut pas rester dans cette situation désolante. Enfin le diplomate a affirmé que les préoccupations des uns et des autres ont été prises en compte et que tout le monde a été favorable à l'adoption d'une durée de transition qui pourrait être acceptée par les Chefs d'Etats de la CEDEAO afin que le retour à l'ordre constitutionnel au Mali se réalise.

Source : Forces Armées Maliennes



Koulouba : Le Président de la Transition offre 75 ordinateurs à des structures

En raison de son souci affiché par la promotion d'une administration moderne et performante, le Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Mamadou Oulalé, a remis au nom du Président de la Transition, le Colonel Assimi Goïta, le jeudi 17 février 2022, des matériels informatiques à la DIRPA, aux différentes écoles militaires du Mali pour renforcer davantage leurs capacités opérationnelles. La cérémonie s'est déroulée dans la salle des banquets de Koulouba en présence du Directeur de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), le Colonel Souleymane Dembélé, du Directeur des Ecoles Militaires, le Colonel Moussa Yoro Kanté et des directeurs respectifs des établissements militaires.



Au nombre de 75, ces ordinateurs de bureau sont de type HP All In One. Ils ont été répartis entre la DIRPA, l'Ecole Militaire Interarmes de Koulikoro, l'Ecole des Sous-Officiers de Banankoro, le Prytanée militaire de Kati et l'Ecole de la Gendarmerie Nationale.

Le Secrétaire Général de la Présidence de la République, M. Mamadou Oulalé, a souligné que cette cérémonie revêt d'un caractère particulier. Elle matérialise la volonté manifeste du Président de la Transition qui, selon lui, a décidé de doter ces structures.

Cette remise entre dans le cadre de l'appui apporté par le Colonel Assimi Goïta aux efforts de modernisation des structures respectives qui jouent un rôle extrêmement important dans le développement du secteur de la Défense et de la Sécurité en ces temps de refondation, a expliqué le Secrétaire Général de la

Présidence.

Convaincu que cette donation procurera à une nette amélioration du traitement des informations et des données.

Au nom du Président de la Transition, Mamadou Oulalé, a exhorté les responsables des structures bénéficiaires à une utilisation judicieuse de ces outils de travail offerts au bénéfice exclusif du service public de leurs éléments et stagiaires.

Il a adressé une mention particulière à la DIRPA pour le professionnalisme de la gestion des informations autour des FAMA en ces temps de troubles. La récente rencontre entre la DIRPA et les directeurs de publication de journaux de la place est la preuve éloquente que vous avez compris, et cerné à suffisance les enjeux liés à la problématique de la maîtrise de l'information relative à la situation sécuritaire du moment, a-t-il soutenu.

Au nom des bénéficiaires, le Directeur de la DIRPA, le Colonel Souleymane Dembélé a remercié la Présidence de la République pour cet appui combien important pour ces différentes structures.

Les matériels que nous venons de recevoir, au-delà du renforcement de nos capacités qu'ils induisent en notre sein, seront d'un grand apport véritablement non négligeable à l'atteinte de nos objectifs respectifs. Ce geste témoigne de la ferme volonté du Président de la Transition, surtout pour les écoles, à former le personnel de qualité indispensable pour la montée en puissance de nos Forces. Propos du représentant des bénéficiaires qui salue l'action du chef suprême des Armées. Il a souhaité que ce beau geste soit pérenne pour la modernisation de nos structures militaires.

Source : Forces Armées Maliennes

Concours de la fonction publique : Le PM prône la transparence et l'équité

Le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga, a procédé, le samedi 19 février 2021, au lancement des épreuves du concours de recrutement dans la fonction publique malienne. Il a ouvert la première enveloppe au lycée Ba Aminata Diallo.

Le concours de recrutement à la fonction publique s'inscrit dans le cadre de la politique de recrutement du gouvernement. Pour le compte de l'année 2021, ils sont 62 448 candidats à prendre part au concours pour 883 emplois à pourvoir dans beaucoup de secteurs et concernant toutes les catégories. Ces candidats sont repartis sur 16 sites dont 10 à Bamako et une dans chacune des régions concernées. Sur ce chiffre, 66% des demandes sont concentrées sur Bamako.

La première enveloppe de l'épreuve a été ouverte par le chef du gouvernement, Dr Choguel Kokalla Maïga. C'était en présence du ministre du Travail, de la fonction publique et du dialogue social, Diawara Aoua Paul Diallo, d'autres membres du gouvernement et des candidats impatients. Occasion pour le premier ministre de rassurer les candidats et l'ensemble de la population sur les mesures prises par le gouvernement pour garantir la transparence et l'équité. A en croire certains candidats, les épreuves sont abordables.

A l'ouverture de la première enveloppe, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga n'a pas manqué de prodiguer des conseils aux candidats et les inviter à ne compter que sur leur effort personnel. Selon lui, cet évènement est placé le sous sceau de la confiance retrouvée, sous le signe de l'équité et de la justice. Le gouvernement a tenu à ce que certaines injustices soient réparées. A cause du Covid-19, il n'y a pas eu de concours pendant deux années. **« Nous avons tenu à ce que le plus grand nombre de maliens puisse avoir accès aux centres de concours sans faire de long déplacement à cause de l'insécurité. Vous avez des centres à Gao, à Tombouctou, à Mopti, Ségou, à Sikasso, à Bamako et à Kayes. Le gouvernement a tenu à ce que tout soit mis en œuvre pour que la transparence**

soit de règle », a-t-il rassuré.

Dans le cadre de la politique de recrutement dans la fonction publique, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla a annoncé qu'il y aura un autre concours en 2022. Il y aura des opportunités d'emplois dans les secteurs spécifiques des départements ministériels. **« Il y en aura dans le privé, il y aura dans les organisations. Donc, il ne faut pas baisser les bras. Et enfin, il y a l'initiative privée. Il faut croire en soi même. Que les gens se disent aussi qu'être fonctionnaire n'est pas la fin du monde. Il faut avoir de l'initiative. Pour dire aux jeunes, in fine, ayez confiance en vous-même, ayez de l'espoir, ne baissez jamais les bras »**, a-t-il exhorté.

Enfin, le premier ministre, Dr Choguel Kokalla Maïga dira que le bonheur pour un homme après sa santé, c'est de travailler, de vivre de

son travail. Seul le travail anobli l'homme. **« J'ai dit aux jeunes qu'ils doivent avoir confiance en eux-mêmes. Le gouvernement a tenu à ce que tout soit mis en œuvre pour que la transparence soit de règle. Le ministre du travail, depuis une semaine quitte le bureau à 2 heures du matin. Elle supervise elle-même les opérations. Ce n'est pas parce qu'elle n'a pas confiance en ses collaborateurs. Mais la responsabilité première, c'est le gouvernement »**, a conclu Dr Choguel Kokalla Maïga. Il faut noter que le concours d'entrée dans la fonction publique se déroule les 19, 20, 26 et 27 février 2020 dans les centres régionaux et du district de Bamako. Le mot d'ordre de ces examens se résume en trois principes : justice, équité et transparence. Il est important de s'attarder sur quelques mesures prises par le gouvernement. Cette année, les sujets seront dans des valises sécurisées codées et les codes ne seront transmis que sur le lieu des examens au jour J. Les copies aussi seront sécurisées pour éviter les manipulations. Une autre équipe est à pied d'œuvre pour vérifier les diplômes de tous les potentiels candidats qui sont à priori retenus. Ce qui dénote de la volonté des autorités de la Transition à garantir la transparence et l'équité dans l'offre des emplois.

■ Ibrahim SANOGO



STUDIO D'ENREGISTREMENT - PRODUCTION D'ARTISTES
INGENIEURIE DE SON



CREATED LABEL
TEMPLE OF MUSIC

SEBENIKORO
+223 93 34 98 73



Éloge de la démocratie :

Le lien incestueux des élites

Face au tourbillon géopolitique du Sahel, le sentiment dominant reste l'exaspération des populations à l'égard du système démocratique, et la montée du nationalisme. Des mots comme apatride, blanc, colon, noir, etc., sont servis à volonté. Drôle de temps où les extrémismes fleurissent partout.



Pauvre Sahel, que tu subis ! Certes, il y a eu la marginalisation des citoyens par les élites économiques, militaires, politiques, etc. Certes, face au narco-terrorisme (Amara : 2019), il y a eu l'abandon des populations par les exécutifs. Certes, il y a eu l'érection des militaires au sommet des Etats burkinabé, guinéen et malien. Mais, tout cela compte moins à côté d'un fait majeur : le lien incestueux des élites avec le système démocratique. Lequel lien est caractérisé par l'attrait de l'argent facile, la gestion « clanique » du pouvoir, la déshérence de la jeunesse, la corruption, la manipulation, l'humiliation, le favoritisme. Ce lien incestueux est à l'origine de la désappropriation des principes démocratiques par les citoyens. Or, historiquement, s'il y a bien un processus politique, ayant un sens égalitaire, c'est bien celui de la démocratie. Empruntée du grec *dēmokratia*, de *dēmos*, « peuple », et *kratos*, « puissance, autorité », la démocratie est une création universelle. Elle nous vient d'Athènes, de Dakadjalan, de Gao, du Macina, du Mandé, de Ouagadougou, de Ségou, de Sikasso, etc.

LE CRUEL ET L'INJUSTE

Bien entendu, le système démocratique n'a cessé d'évoluer. Le contexte des siècles précédents est bien différent de celui du 21ème siècle. Néanmoins, parler de démocratie, aujourd'hui, c'est nommer un système d'organisation culturelle, économique, politique et social dans lequel le peuple, c'est-à-dire l'ensemble des citoyens, peut exercer sa souveraineté. « La souveraineté nationale appartient au peuple tout entier qui l'exerce par ses représentants ou par voie de referendum. Aucune fraction du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice », article 26 de la Constitution malienne.

Par le vote majoritaire, le peuple délègue le pouvoir à ses représentants. Pourtant, la critique envers le système démocratique continue de s'accroître. Tout ceci est vrai, mais ne supprime pas ce fait têtue, l'incapacité des dirigeants à transformer la société grandit. Implacablement. Au lieu de pointer la responsabilité de la classe dirigeante, malade de sa mauvaise gestion, on accuse à tort la démocratie représentative. En fait, la réalité, c'est la responsabilité des dirigeants, toutes

époques confondues, certes à des niveaux différents, qui doit être questionnée pour éviter de tomber dans le pouvoir absolu, caractérisé par le cruel et l'injuste.

LA FARANDOLE DU NATIONALISME

On le sait bien, au Mali et au Burkina-Faso, après les indépendances, trente ans de lutte, tout au moins, ont été nécessaires pour créer dans la société les conditions d'incubation et d'éclosion de la démocratie : mars 1991 au Mali, octobre 2014 au Burkina-Faso. Mais visiblement, les parenthèses démocratiques n'ont pas satisfait les désirs de changement, et surtout de renouvellement générationnel. Depuis plus d'un an, les vagues de putschs militaires se succèdent, balayant les élus. On parodie la démocratie. On y croit de moins en moins. Mais au fond, tout cela est inexact, et n'incite pas les hommes et les femmes à s'engager sur le front démocratique social. Au point que tenir un discours sur la démocratie est devenu synonyme de purgatoire. Dans un contexte où les régimes militaires font légion : 18 août 2020, putsch du colonel Assimi Goïta contre Ibrahim Boubacar Keïta ; 24 janvier 2022, putsch du lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba contre Roch Marc Kaboré. On enfouit les pouvoirs civils et démocratiques dans les profondeurs du fleuve Niger. On infuse les pouvoirs militaires dans les théières de Bamako. Incontestablement, la crise sécuritaire accélère le retour des militaires au pouvoir. Fatiguées et divisées par la crise, les populations défient les exécutifs. La colère s'exprime. Les réseaux sociaux accélèrent la cadence. Les pouvoirs se fragilisent et chutent. C'est la farandole du nationalisme. À divers endroits, on brandit le nationalisme, ce « sentiment de vif attachement à la nation, exaltation de l'idée nationale... » dont l'effet immédiat, dans bien des cas, est l'étrécissement d'esprit, l'exclusion des autres, le repli sur soi, la recherche permanente de bouc émissaire. Ce n'est jamais moi, ce sont les autres. Troublant.

MANIPULER LE CITOYEN PAR LA RUSE

Chemin faisant, on constate bien que les forces anti-démocratie essaient et se renforcent. Les réseaux sociaux sont devenus des espaces par excellence de propagation de ces

forces, mélange de populisme et de rejet de son semblable. N'oublions pas que plus de la moitié des Maliens et des Burkinabés ont accès à Internet grâce à sa démocratisation. On manifeste, on dénonce, on accuse, mais sans proposer d'autres projets de sociétés viables, d'autres solutions concrètes. Tout reste à démontrer. Ces forces savent ce qu'elles n'aiment pas, mais ont du mal à définir ce qu'elles aiment, le Mali ou le Burkina-Faso dans les cinquante ans à venir. Enfin, on s'aperçoit qu'œuvrer à la participation citoyenne sans manipulation est quasi inexistant des logiciels de changement. Rappelons que la manipulation reste un des comportements incensueux avec la démocratie par lequel l'élite prend le contrôle sur les citoyens. Et, en général, on domine par la ruse. Toxique. Il est temps de favoriser l'expression des citoyens sans courir le risque de se faire emprisonner ou d'être traité d'apatride. On ne peut que le souhaiter. Par exemple, le Malien de Banikane et le Burkinabé de Gorom-Gorom sont en droit de voir que leurs problèmes sont reconnus et mis sur la table. Une façon de donner un corps, un langage, une reconnaissance à ce qu'ils vivent. N'est-il pas temps de nous réinscrire dans des formes nouvelles d'expression et de dialogue ? Démocratiquement.

En attendant, la construction d'un front démocratique social s'inscrit dans une temporalité, celle d'un travail à long terme, porté par l'égalité et la justice, l'initiative et l'anticipation, le concret et le réalisable. Elle ne se fera pas en tentant de vider le fleuve Niger à la petite cuillère, mais en essayant de nous parler, nous écouter, nous soutenir, nous accepter en vue d'un projet de société pour faire l'éloge de la démocratie. Et comme l'écrivait Hampaté Bâ (1972), « Pour se comprendre mutuellement, il est bon d'oublier un moment qui l'on est et ce qu'on sait, afin d'être ouvert, disponible et mieux écouter son interlocuteur... ».

Peut-on soumettre les actions d'un pouvoir non démocratique à la critique ?

Mohamed Amara
(Sociologue)
Source : Mali Tribune

Conférence de presse du samedi 19 février 2022 : Monitoring et alerte pour l'effectivité des réformes politiques institutionnelles et électorales au Mali

POUR L'OUVERTURE D'UN DIALOGUE POLITIQUE

La Synergie 22 des OSC du Mali suit l'évolution de la Transition en cours au Mali, ouverte officiellement le 25 septembre 2020 ; après les coups d'État du 18 Août 2020 et du 24 Mai 2021.

Sur la crise entre le Mali et la CEDEAO, la Synergie 22 suit avec préoccupation les affaires des sanctions prises par la CEDEAO et l'UEMOA sur les pauvres populations du Mali.

Sur le processus de la Transition, la Synergie 22 a suivi la convocation d'une session extraordinaire du Conseil National de Transition (CNT), le 04 février 2022, par le Président de la République autour, entre autres, des projets de loi portant révision de la charte de la transition, relecture de la loi électorale et celui portant création de la police territoriale. La Synergie 22 a constaté le retrait des autres projets de loi de l'agenda du CNT à l'exception du projet de révision de la charte de la Transition qui, du reste, ne spécifie aucun délai pour la prolongation.

Sur la situation politique, la Synergie a noté la déclaration, en date du 16 février, du Cadre d'échange des partis politiques pour une transition réussie par rapport à la poursuite de la transition au-delà du 25 mars 2022, qui marque la fin des 18 mois inscrits dans la Charte du 12 septembre 2020. Le Cadre « réitère à l'endroit des autorités actuelles de la transition son exigence concernant la mise en place dans les meilleurs délais d'une transition neutre avec un programme clair, centré sur le renforcement de la sécurité sur l'ensemble du territoire national, l'apaisement du climat socio-politique, le renforcement de la

relation entre notre pays avec ses partenaires et le retour rapide à l'ordre constitutionnel normal à travers l'organisation d'élections libres, démocratiques et transparentes ».

Sur le plan de la sécurité des personnes et leurs biens, la Synergie a noté et salue les avancées significatives dans la lutte contre le terrorisme. Elle félicite les autorités de la transition pour leurs efforts dans la lutte contre l'insécurité à travers la neutralisation de : « Deux cents huit terroristes par les Forces armées maliennes (FAMA), du 25 décembre 2021 à ce jour ».

Sur le plan de la protection des droits de l'Homme, la Synergie salue les actions engagées par les autorités dans le cadre de la protection des personnes marginalisées, notamment celles dites « esclaves par ascendance » dans la région de Kayes. Elle salue également les actions en cours pour un retour des personnes déplacées dans leurs localités de résidence dans les régions de Ségou et Mopti.

Toutefois, la Synergie a relevé une augmentation d'appels et de menaces de violences sur les réseaux sociaux par certains citoyens, dont la concrétisation constituerait des abus des droits de l'Homme. Elle a, aussi, constaté une restriction des libertés de mouvement des citoyens et de certains acteurs politiques du pays.

DU RESPECT DES NORMES ET CONVENTIONS INTERNATIONALES

La Synergie rappelle aux autorités de la transition l'impérieuse nécessité de respecter les Normes et Conventions internationales suivant



le Titre I de la Charte de la transition qui stipule : « Considérant notre attachement aux valeurs et principes démocratiques inscrits dans la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance du 30 janvier 2007 de l'Union africaine et dans le Protocole A/SP1/12/01 du 21 décembre 2001 de la CEDEAO sur la démocratie et la bonne gouvernance (...). Adoptons la présente Charte de la Transition qui complète la Constitution du 25 février 1992 et dont le présent préambule est partie intégrante. »

En rappelant le respect de ces Normes et Conventions internationales, l'article 21, alinéa 3 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (figurant dans la Constitution du Mali) reconnaît que « La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote. »

L'article 13 de la Déclaration de Bamako de 2000 stipule de « Faire en sorte que les textes fondamentaux régissant la vie démocratique résultent d'un large consensus national, tout en étant conformes aux normes internatio-

nales, et soient l'objet d'une adaptation et d'une évaluation régulières ».

L'article 14, alinéa 1, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la bonne gouvernance exprime que : « Les États parties renforcent et institutionnalisent le contrôle du pouvoir civil constitutionnel sur les forces armées et de sécurité aux fins de la consolidation de la démocratie et de l'ordre constitutionnel. »

L'article 2, alinéa 1, du Protocole additionnel de la CEDEAO révèle que : « Aucune réforme substantielle de la loi électorale ne doit intervenir dans les six (6) mois précédant les élections, sans le consentement d'une large majorité des acteurs politiques ». L'article 19, en ses alinéas 1 et 2 dit que : « l'armée est républicaine et au service de la Nation. Sa mission est de défendre l'indépendance, l'intégrité du territoire de l'État et ses institutions démocratiques. Les forces de sécurité publique ont pour mission de veiller au respect de la loi, d'assurer le maintien de l'ordre, la protection des personnes et des biens. »

Du reste, la Charte de la transition en son article 10 dispose que le Président de la République, avant d'entrer en fonction, prête le serment suivant : « **Je jure devant Dieu et**

le peuple malien de préserver en toute fidélité le régime républicain, de respecter et de faire respecter la Constitution, la charte de la transition et la Loi, de remplir mes fonctions dans l'intérêt supérieur du peuple, de préserver les acquis démocratiques, de garantir l'unité nationale, l'indépendance de la patrie et l'intégrité du territoire national. Je m'engage solennellement et sur l'honneur à mettre tout en œuvre pour la réalisation de l'unité africaine ».

DES RECOMMANDATIONS :

La Synergie 22 recommande aux autorités de la Transition :

Que le dialogue avec les acteurs politiques soit instauré ;

Que le dialogue avec la CEDEAO soit effectif ;

Que le retour à la normalité constitutionnelle soit une préoccupation majeure partagée ;

Qu'un chronogramme consensuel clair, précis et réaliste soit publié pour définir les élections nécessaires de fin de transition ;

Que la publication en ligne des résultats des scrutins, par centres et bureaux de vote, au fur et à mesure de la proclamation des résultats, soit intégrée dans la Loi électorale. Elle per-

met, entre autres, d'éviter les conflits et le tripatouillage pendant la remontée et la centralisation des résultats ; contribuant ainsi à la transparence et à la crédibilité des élections. Que les droits de l'Homme soient observés dans le cadre de l'action publique.

Fidèle à sa mission de veille citoyenne et d'alerte, la Synergie 22 reste engagée pour une transition réussie au Mali, qui met en avant un large consensus politique autour de la durée et des missions principales à mener.

#MaTransition

PRÉSENTATION DES 43 OSC DE LA SYNERGIE 22

L'Observatoire pour les élections et la bonne gouvernance au Mali – OBSERVATOIRE, est une plateforme de 36 Organisations Non Gouvernementales (ONG) et Associations de la société civile ayant développé une expertise dans le domaine électoral et sur les questions liées à la gouvernance démocratique depuis 1996 au Mali, représenté par Dr Ibrahim Sangho, Tél : +223 76 23 36 00, ACI 2000 Hamdallaye, Porte 1478, Rue 390, Immeuble YARA, Bamako- Mali, email : ibrahima.sangho11@gmail.com

L'Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD), créée en 2014, est le fruit d'un regroupement de jeunes

convaincus de leur rôle dans le développement et dans l'instauration d'un État de Droit au Mali. Les membres fondateurs sont des activistes impliqués dans la promotion des jeunes dans différents domaines : gouvernance, santé sexuelle, plaidoyer et droits, représentée par Madame Adam Dicko, Directrice Exécutive, Tél. : +223 44 90 51 70, Association des Jeunes pour la Citoyenneté Active et la Démocratie (AJCAD-Mali), BPE 538 Bamako, Mali, email : dicko.adam@yahoo.fr,

DONIBLOG (la communauté des Bloggeurs du Mali) a été créée en 2012 et compte des blogueurs et web activistes intervenant dans les domaines de la bonne gouvernance, la démocratie, la lutte contre les VBG, la santé sexuelle et reproductive ainsi que la lutte contre la désinformation (fact-checking). DONIBLOG met en œuvre, depuis juin 2018, le projet média Benbere. L'association est représentée par Abdoulaye Guindo, Président, Tél : +223 76 01 63 80, email : guindo@doniblog.org.

Le CONSORTIUM ELE-Citoyenneté Droits Humains Inclusifs est créé en 2019. Il est composé de l'organisation Droits de l'Homme au Quotidien (DHQ-Mali), l'Association Malienne des Interprètes en Langues de Signes (AMILS), Jeunes Citoyens du Mali (JCM) et de l'Association TIESSIRI pour les Droits de l'Enfant et

de la Femme (ATDEF). Le Consortium intervient sur les questions des droits de l'Homme, la protection et promotion des droits des minorités, de la démocratie, de la bonne gouvernance, de la citoyenneté participative et inclusive, de l'éducation à la paix, de la protection de l'environnement et de la culture, représenté par Mamadou Lassine Diarra, Directeur Exécutif DHQ, Tél : +223 76 30 01 38, email : droitsdelhommeauquotidien@gmail.com,

Tuwindi est une organisation internationale, de droit malien, spécialisée dans les Civic-Tech et qui vise à propulser l'édification de villes et territoires intelligents. Son objectif est d'utiliser les technologies de l'information et de la communication pour soutenir le développement social et économique. Tuwindi intervient dans les secteurs de la gouvernance et des élections, du développement des médias, de l'éducation, la santé et l'agriculture. Tuwindi est représentée par son Directeur Exécutif email : kibaru@tuwindi.org mobile : +22371919191.



RPM : Les héritiers d'IBK à couteaux tirés !

Depuis un certain temps, le torchon brûle entre les membres du parti Rassemblement pour le Mali (RPM). C'est dans ce contexte que le Collectif Pour la Défense des Statuts et Règlement Intérieur du RPM (C.D.S.R.I - RPM) a animé, le jeudi 17 février 2022, une conférence de presse. Le président de la coalition Me Baber Gano qui avait à ses côtés Moussa Tembiné, Mahamane Baby, Belco Samassékou, Issa N Traoré pour ne citer que ceux-ci, n'a pas fait de cadeau Dr Bocari Tréta et ses compagnons.

A l'entame de la conférence de presse, ils ont fait observer une minute de silence en la mémoire du président fondateur du parti feu Elhadj Ibrahim Boubacar Keïta, et le vice-président Nancoman Keïta, ainsi qu'à toutes les victimes civiles et militaires, nationales et étrangères tombées sur le champ d'honneur. Me Baber Gano a rappelé la rencontre entre BPN - RPM et les élus, couplée aux Troisièmes Assises du Comité Central, tenues les 28 et 29 décembre 2021 au Palais de la Culture Amadou Hampaté Bah de Bamako. Cependant, les Troisièmes Assises du Comité Central ont été émaillées par des violations graves de nos statuts et Règlement Intérieur, rendant ainsi la résolution générale et les motions spéciales non conformes aux dispositions statutaires et réglementaires. « **Les tripatouillages de l'article 43 du règlement intérieur vont à l'encontre des statuts de notre parti. Le congrès est la seule instance habilitée à modifier nos textes et à désigner un candidat à l'élection présidentielle** », a-t-il expliqué.

Et de préciser que loin d'eux, toute idée de rejet de la tenue d'un comité central qui est et demeure un organe d'orientation et de contrôle de la vie du parti. « **Notre combat s'inscrit en droite ligne du respect des statuts et Règlement Intérieur qui s'imposent non seulement aux militants à la base, aux cadres et surtout aux premiers responsables. Au regard de ce qui précède, comment comprendre et accepter que dans une formation politique vertueuse, au moment où les fédérations RPM de Sikasso, de Koulikoro, de Mopti, de Taoudéni, de Gao, de Ménaka, du District de Bamako et du Bureau National de la Jeunesse RPM, appellent avec véhémence au parachèvement des renouvellements des organes du RPM (Bureaux de Comités, de Sous-sections, Sections, fédérations et du BPN) en vue de la tenue du 5ème congrès ordinaire du parti, qu'aucune**



mention n'ait été faite ni dans les recommandations, ni dans les conclusions. Comment comprendre la désignation d'un candidat sans appel à la candidature, sans commission d'investiture et sans congrès ? Comment comprendre et accepter qu'on puisse octroyer au BPN dont le mandat est arrivé à terme depuis 2 ans et 3 mois, le pouvoir de remembrer le Bureau Politique National, le Bureau National des Jeunes et le Bureau National des Femmes sans le congrès ? Comment comprendre et accepter pour un parti qui prône le rassemblement, la solidarité et la cohésion, le refus du premier responsable du parti d'adresser une simple motion de reconnaissance et de soutien au Président fondateur du parti feu Ibrahim Boubacar Keïta ? C'est pourquoi, nous Membres du Bureau Politique National et Cadres du RPM, avons décidé en toute responsabilité de défendre nos textes d'où la création du Collectif pour la Défense des Statuts et Règlement Intérieur du RPM (C.D.S.R.I - RPM) afin de rassembler tous les militants et militantes du parti autour de nos valeurs fondamentales, dans l'unité, dans la cohésion et dans le strict respect des textes. A cet effet, le Collectif a assigné le Président du parti Bocari Tréta devant le Tribunal de Première Instance de la Commune 2 du District de Bamako aux fins d'annulation de la Résolution Générale et de la motion spéciale à lui accordée pour remembrer les bureaux nationaux issus du 4ème

congrès du parti en l'occurrence BN-UJ, BN-UF et BPN. Le délibéré est prévu pour le 02 mars 2022 », a annoncé Me Gano.

Par ailleurs, il soulignera que le RPM se démarque de la résolution générale et des recommandations spéciales adressées au Président du parti, en rejetant ce qui suit : Au titre de la résolution Générale : La désignation du Président du parti, Dr Bocari Tréta comme candidat naturel à la prochaine élection présidentielle en violation flagrante des articles 78, 79 et 80 des Statuts du RPM, sans congrès, sans commission d'investiture et sans appel à candidature, le quitus accordé au BPN - RPM de procéder au remembrement du Bureau Politique National, BN - UF RPM, BN - UJ RPM en dehors du cadre normatif, violant les articles 27 et suivants des statuts. L'article 105 des statuts qui dispose que seul le congrès est habilité à modifier les textes et à renouveler les bureaux, la modification et la mise en application immédiate du Règlement Intérieur du parti sans être entérinée par l'instance appropriée qu'est le congrès en violation des statuts, au titre des recommandations spéciales au Président du parti, le mandat accordé au Président du parti de renforcer les structures du parti BPN - RPM, BN UF - RPM, BN UJ - RPM en dehors de leur congrès respectif. En définitive, le Collectif pour la Défense des Statuts et Règlement Intérieur du parti exige la tenue statutaire du congrès sans délai pour la redynamisation et la normalisation du fonctionnement de notre parti.

■ Ibrahim SANOGO

MALI-FESTI REGGAE : 17ème édition du 24 au 26 février au Musée National

La 17ème édition du Festival Reggae ouvre ses portes au Mali à partir du 24 jusqu'au 26 février 2022 au Musée National. La commission d'organisation présidée par Koffi Aminata Sangaré et Mahamadou Diarra dit Ras Kébé était face à la presse la semaine dernière pour l'annonce des couleurs du plus grand Festival Reggae de la sous-région.

Pendant 3 jours, le monde du Rastafari au Mali et à l'international sera actif au Musée National dans le cadre du Mali-Festi Reggae qui allume sa 17ème bougie le 24 février. Pendant les 3 jours, le Festival sera animé par des expositions d'articles (colliers, vêtements et chaussures) de culture rastafari,

des conférences débats, des matchs de football et un géant concert avec des artistes nationaux et internationaux le dernier jour. Cette année, Mali-Festi Reggae est placé sous le thème (Unité nationale : enjeux et perspectives) avec comme marraine le Colonel-Major Nema Sagara. Pour les organisateurs du fes-

tival, la situation du Mali est très préoccupante. Elle demande une réflexion mûre chez tous les Maliens. C'est donc à cet effet que les festivaliers seront appelés à se prononcer sur la situation et à proposer leurs solutions, a laissé entendre, Chralie Fayira, le président du Mouvement des rastafari du Mali.

Le 26 février, dernier jour du festival, un concert géant mettra fin aux activités de la 17ème édition du Mali Festi Reggae. Le ticket est accessible à 3000 F CFA avec la commission d'organisation. En tout, selon les organisateurs, 22 artistes nationaux et internationaux animeront la scène. Sans oublier Sista-Mam qui est l'initiatrice de Mali Festi Reggae et plusieurs autres.

Koureichy Cissé
Source : Mali Tribune



Ukraine : La ligne de front s'enflamme dans le Donbass, la population entre inquiétude et résignation

Pour la 3e journée consécutive, les affrontements redoublent d'intensité dans le Donbass, où les bombardements ont connu samedi leur plus haut niveau d'intensité depuis plusieurs années. Cette dégradation de la situation intervient alors que les discussions diplomatiques sont au point mort, l'administration américaine s'attend à une attaque russe d'un jour à l'autre, et l'Allemagne et la France demandent à leurs ressortissants de quitter l'Ukraine. Pendant ce temps, les populations de l'est de l'Ukraine voient revenir le spectre de la guerre à outrance.



Le niveau d'activité militaire n'a jamais été aussi élevé depuis plusieurs années, rapporte ce dimanche matin Stéphane Sihanotte notre envoyé spécial à Severodonetsk, dans la région de Lougansk, non loin de la ligne de front. Et ce constat est confirmé par l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, l'OSCE, qui a enregistré rien que pour la journée d'hier près de 2 000 violations du cessez-le-feu, c'est deux fois plus que pour la journée de vendredi, et de mémoire de correspondant, on n'a pas vu dans le Donbass de tels bombardements depuis 2017. La zone la plus touchée se trouve dans la partie nord-

ouest de la région de Lougansk, à environ 20 kilomètres au sud-est de la ville de Severodonetsk précisément, contrôlée par les forces de Kiev.

L'OSCE, UN « RÔLE CLÉ » D'OBSERVATEUR EN UKRAINE

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe est régulièrement citée dans les articles couvrant le conflit. Elle exerce une mission de contrôle depuis le début du conflit en 2014 (annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014 et tensions dans la partie orientale de l'Ukraine) puis de veiller à l'application

des accords de Minsk de 2015. Le chef de la diplomatie européenne, Josep Borrell, a rendu hommage samedi 19 février au travail de l'OSCE, dont les observateurs jouent un « rôle clé » pour vérifier ce qui se passe sur le terrain dans un contexte de manipulation de l'information pour justifier une escalade militaire selon les Occidentaux, comme les vidéos ant-datées des leaders séparatistes ou les accusations de génocide sur la population d'Ukraine orientale. « L'Union européenne s'inquiète au plus haut point que des événements mis en scène puissent servir de prétexte à une possible escalade militaire », a déclaré Josep Borrell dans un communiqué.

Notre correspondant en Ukraine a pu se rendre samedi dans la petite ville de Schastya, une bourgade qui a connu des combats féroces en 2014 et 2015. Cela faisait cinq ans que la ville n'avait pas connu de bombardements, et au moment où il s'y trouvait, les forces séparatistes pro-russes ont tiré des obus de 152 mm sur les positions ukrainiennes proches de la ville, raconte-t-il. De manière générale, c'est toute la ligne de front qui s'enflamme. La nuit dernière, des échanges d'artillerie nourris ont résonné jusqu'au cœur de Donetsk, la capitale séparatiste, et dans le Donbass, on craint forcément un emballement dans les heures ou jours à venir.

LASSITUDE DES HABITANTS

Quant à l'état d'esprit des habitants qu'il a rencontré, notre envoyé spécial à Severodonetsk - qui couvre la guerre du Donbass depuis ses débuts en 2014 - a pu observer un mélange d'inquiétude réelle, une forme d'apathie, mais également une extrême résilience de la part des habitants de la région.

Les Ukrainiens de l'est sont aux prises avec cette guerre depuis désormais huit ans, les bombardements ne sont pas quelque chose de nouveau pour eux. Son impression est que pendant que le cadomètre de l'Europe s'emballle, les locaux font preuve d'une grande placidité. Pas d'affolement, les commerces sont ouverts, les cafés à Severodonetsk font le plein le samedi soir, mais quand on prend le temps de discuter avec eux, tous les habitants le disent : ils éprouvent une lassitude abyssale et se demandent quand ils vont enfin pouvoir vivre en paix. Et aux dernières nouvelles, ce n'est pas pour demain.

SUR LE FRONT DIPLOMATIQUE

Ramener la paix dans la région, ce sera au menu de la dernière journée des débats de la Conférence sur la sécurité à Munich et de l'entretien que doivent avoir en fin de matinée Emmanuel Macron, président en exercice de l'Union européenne, et Vladimir Poutine. Après leur rencontre du 7 février à Moscou, cette discussion entre les dirigeants français et russe constitue « les derniers efforts possibles et nécessaires pour éviter un conflit majeur en Ukraine », a souligné l'Élysée.

Et outre-Atlantique, le président Biden doit réunir son conseil national de sécurité en fin de journée dimanche.

DEUX SOLDATS TUÉS, UN MINISTRE ÉCHAPPE À DES TIRS D'OBUS

Signe de la recrudescence des violences, des obus de mortier ont explosé près du ministre ukrainien de l'Intérieur, Denys Monastyrsky, pendant son déplacement sur la ligne de front samedi. L'incident n'a pas fait de blessés et le ministre, portant un gilet pare-balle et un casque a estimé plus tard que c'était l'armée ukrainienne, et pas lui personnellement, qui était visé. Le ministre tenait à démontrer à des journalistes le niveau de préparation de l'armée ukrainienne en leur faisant visiter les tranchées.

L'armée ukrainienne a par ailleurs fait état de deux soldats tués et quatre autres blessés dans les bombardements samedi, pire bilan quotidien depuis des mois. L'un d'eux, Anton Sydorov, un capitaine de 35 ans, père de trois enfants, a été tué dans la matinée par un éclat de missile d'artillerie près de la Novolouganské. « La situation est encore pire qu'hier [...] Ça tire à l'aide d'armes interdites, des obus de calibre de 152 mm sont tombés près de la ville », confie un soldat ukrainien de 26 ans posté près de cette localité. Cette ville, à seulement trois kilomètres des positions séparatistes, est une de ces zones grises située en plein No man's land.

Source : RFI

Éthiopie : Le pays lance la production d'électricité du barrage de la Renaissance

Le Premier ministre éthiopien Abiy Ahmed a officiellement lancé ce dimanche la production d'électricité du grand et très controversé barrage de la Renaissance sur le Nil bleu. Un barrage hydroélectrique, source de tensions régionales depuis plus de dix ans.



Depuis le lancement de ce projet en 2011, l'Égypte et le Soudan font front commun contre l'Éthiopie. Pour ces deux pays, situés en aval du fleuve, le Nil est une source d'approvisionnement vitale, fournissant par exemple 97% des besoins en eau de l'Égypte.

Si l'Éthiopie devient maîtresse du débit du fleuve, Égypte et Soudan redoutent de manquer d'eau et de perdre des surfaces cultivables. Pour limiter leur dépendance, les deux États souhaitent un accord de contrôle sur l'utilisation du barrage, ce que l'Éthiopie considère comme une atteinte à sa souveraineté.

Les discussions entamées sous l'égide de l'Union africaine n'ont pas permis de trouver

un compromis. Dans l'attente d'un accord, Khartoum et Le Caire ont demandé à Addis-Abeba de mettre en pause le remplissage du barrage.

Mais en juillet dernier, l'Éthiopie a annoncé la fin d'une nouvelle étape du processus permettant de mettre en service deux des treize turbines, sans donner de date de mise en service jusqu'à aujourd'hui.

Dans ce pays en guerre, à l'économie minée par la hausse des prix du carburant, le barrage de la Renaissance est présenté comme une cause nationale, objet de mobilisation patriotique.

Source : RFI

Cameroun : Quel avenir pour le sélectionneur des Lions Indomptables ?

Restera-t-il ? Ne restera-t-il pas ? Quel avenir pour Antonio Conceição, le sélectionneur portugais de l'équipe camerounaise de football ? Au Cameroun, pays « fou de foot », les choix de ce coach, pendant la CAN – que le Cameroun a accueillie du 9 janvier au 6 février – ont été fustigés par une partie de l'opinion publique, après la défaite des Lions indomptables en demi-finale.

Dans une compétition qui comptait 24 équipes, le Cameroun a terminé troisième. Honorable ? Insuffisant ? Depuis une semaine, le ministère des Sports et la Fédération camerounaise de football ne parlent pas d'une même voix. Est venu s'ajouter un nouveau rebondissement, vendredi 18 février, Samuel Eto'o, ancien Lion devenu président de la Fécafoot, a demandé plus de temps pour se prononcer sur le sort du sélectionneur. Dans sa lettre adressée, vendredi soir, aux membres du comité exécutif de la fédération, Samuel Eto'o demande un délai supplémen-

taire pour se prononcer. Il propose une nouvelle date pour une annonce: mercredi prochain, le 23 février à 18h.

Mercredi dernier, le comité exécutif de la Fécafoot lui avait donné 72 heures et donc demandé de se prononcer au plus tard, ce samedi 19 février, sur l'avenir du sélectionneur de l'équipe nationale camerounaise mais l'ancien attaquant des Lions indomptables met en avant l'actualité du football féminin, en pleine qualification pour sa CAN, une actualité qui ne lui laisserait pas le temps, écrit-il dans sa lettre, d'avoir une réflexion « apaisée ».

Le journal Jeune Afrique affirme que c'est le nom d'un de ses anciens coéquipiers, Rigobert Song, que Samuel Eto'o voudrait pouvoir annoncer pour succéder à Antonio Conceição. Cependant, il faut donc attendre mercredi 23 février pour savoir si le président de la Fécafoot aura gain de cause car le ministre camerounais des Sports, lui, soutient toujours l'entraîneur portugais, Antonio Conceição. Dimanche dernier, invité d'une émission hebdomadaire de la télévision nationale, la CRTV, Narcisse Mouelle Kombi a déclaré: « La priorité ce n'est pas de déstabiliser l'équipe en la décapitant [...] c'est de la remettre au travail. », ayant ainsi comme objectif, les matchs de barrage face à l'Algérie, en mars, pour la qualification à la Coupe du Monde, au Qatar. Après cette intervention télévisée, Samuel Eto'o avait rappelé au ministre, dans un courrier, que « selon les textes, la gestion administrative, sportive et technique des équipes nationales relève de la compétence de la fédération », reconnaissant toutefois que « la gestion financière des sélections nationales est assurée conjointement ».

Source : RFI





Bélier (21 mars - 19 avril)

L'impact de Jupiter facilitera la progression de votre carrière, alors que tout semblera se jouer contre vous. Les sacrifices que vous aurez consentis vous vaudront un retour plus qu'encourageant, mais ils ne vous satisferont pas complètement.

Quelles que soient les propositions que vous recevrez et aussi tentantes soient-elles, vous ne leur donnerez pas suite. Vous n'aurez pas les idées suffisamment claires pour vous engager dans un projet financier. Vous demanderez du temps pour y réfléchir.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un changement professionnel se fait contre votre gré. Des démissions dans votre service offrent une chance. Vous devez réagir à cette opportunité. Elle ne peut passer qu'une fois ! Ce changement peut générer une ambiance difficile. Les langues se délient !

Le budget dédié aux loisirs est limité. Si vous faites les boutiques, vérifiez les tarifs. Vous pouvez avoir des coups de coeur, sans acheter. Faites des bonnes affaires. Pour le moment, armez-vous de patience. Le salaire suffit à couvrir juste vos charges.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vos compétences sont de plus en plus recherchées, notamment si vous travaillez dans le secteur médical. Ce n'est pas le moment de prendre un congé sabbatique... D'ailleurs, la configuration planétaire Lune-Neptune vous fera passer à la vitesse supérieure.

Côté revenus, vous pourrez bénéficier d'un fort potentiel d'augmentation. Ami Gémeaux, vous pourrez peut-être passer à un taux d'imposition plus élevé, mais ce sera pour la bonne cause. En effet, votre trésorerie se portera bien mieux. C'est l'essentiel !



Cancer (21 juin - 21 juillet)

C'est une belle journée si vous avez des projets professionnels à concrétiser. Les influences planétaires vous poussent vers l'avant. Si vous avez des doutes, ils s'envolent, tout ce que vous entreprenez se transforme en totale réussite. Une sage maîtrise de votre budget et tout se passe mieux. Vous prenez conscience de certains points essentiels au bon fonctionnement de votre gestion financière. Vous en parlez avec les personnes qui vivent sous votre toit. Vous êtes soulagé.



Lion (22 juillet - 23 août)

Vous poursuivrez vos objectifs avec aisance et détermination. Mais vous rencontrerez quelques difficultés à vous imposer et surtout à évoluer correctement dans les tâches qui vous seront confiées. Vos collègues ne seront pas vraiment participatifs.

Vous serez en phase d'observation avant de prendre une décision qui vous demandera tout de même un investissement personnel. Des revenus complémentaires vous réconforteront, mais vous chercherez à vous sécuriser le plus possible sur le plan financier.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous travaillez beaucoup habituellement sauf que là vous levez le pied. L'activité actuelle est dans des conditions stressantes. Ce stress marque l'occasion de prendre l'air ! Cette prise de distance tombe à pic ! Elle vous aidera à décompresser !

Évidemment, il est bien difficile de faire des économies ! Vous ne regardez pas sur vos dépenses quand il faut faire plaisir ! Les achats peuvent concerner bien sûr les festivités et les cadeaux ! Votre famille et vos enfants occasionnent des frais.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

À l'image d'un ballot de paille largué en plein milieu de l'océan, vous serez malmené par les flots tumultueux de votre sphère professionnelle. Difficile de sortir la tête de l'eau au milieu d'une telle tempête. Vous passerez pour le vilain petit canard.

Sous la domination de Jupiter, les enjeux financiers seront et resteront trop flous pour que vous puissiez risquer le moindre centime aujourd'hui. Avec ce climat planétaire excessivement instable, il serait très judicieux de faire du temps un allié.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Les astres sèment la pagaille dans votre vie professionnelle, vous n'avez pas d'autres choix que de vous accrocher aux branches. Les projets risquent de prendre un peu de retard, dans ce cas, faire preuve de patience est le meilleur des remèdes.

Vous répondez par le positif lorsque l'un de vos proches vous demande de le dépanner financièrement. Votre grande bonté c'est une chose, mais n'oubliez pas de poser des règles. Établir un plan de remboursement serait judicieux. On ne sait jamais.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Vous aurez des performances à réaliser et des comptes à rendre. Mars vous prêtera main-forte pour tenir vos engagements en stimulant votre sens de l'initiative. Uranus vous aidera pour tester différentes méthodes afin d'atteindre vos objectifs.

Des ajustements financiers s'imposeront avant de vous lancer dans un quelconque projet. Vous devrez contrer la nature de Mercure en Poissons qui vous fera courir le risque de commettre des erreurs d'appréciation sur vos rentrées et sorties d'argent.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Les astres sèment la pagaille dans votre vie professionnelle, vous n'avez pas d'autres choix que de vous accrocher aux branches. Les projets risquent de prendre un peu de retard, dans ce cas, faire preuve de patience est le meilleur des remèdes.

Vous répondez par le positif lorsque l'un de vos proches vous demande de le dépanner financièrement. Votre grande bonté c'est une chose, mais n'oubliez pas de poser des règles. Établir un plan de remboursement serait judicieux. On ne sait jamais.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Dans votre métier, vous n'envisagerez pas de rester ad vitam æternam dans la même entreprise. En effet, ami Verseau, vous tenterez et testerez plusieurs sociétés, à travers de multiples expériences, dans le but de trouver LA combinai-son gagnante...

Protégé par Mars, votre portefeuille boursier prendra de l'embonpoint... Avec des finances en hausse, tout redevient possible ! Dans votre signe, et chez vous ami Verseau, l'espoir renaît. Vos engagements financiers seront pris dans le calcul...



Poisson (19 février - 21 mars)

Il y a des signes annonciateurs qui ne trompent pas. Votre travail mérite les éloges de votre hiérarchie, même si votre modestie vous empêche de vous la jouer, le résultat est là. Vous progressez à grands pas. Vous êtes largement récompensé.

Jupiter pourrait vous pousser à la dépense, c'est à vous et à votre volonté de résister à la tentation. Ceci dit, vous pouvez vous faire plaisir en faisant des petits achats, le shopping c'est bon pour le moral. Aujourd'hui, vous ne vous privez pas.

L'information est l'oxygène des temps modernes


Malikilé


QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

 Journal Malikilé

 +223 70 44 22 23

 ampikile@gmail.com

 www.malikile.com